Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière, daté du mercredi 14 octobre 2009

L'éditorial de Jean-Claude Mailly

UNE GRÉVE INTERPROFESSIONNELLE EST TOUJOURS L'OBJECTIF

À la veille de notre Comité confédéral national (CCN) des 8 et 9 octobre, nous avons tenu, dans le cadre de la journée mondiale pour le travail décent de la Confédération syndicale internationale, une conférence internationale en présence de camarades américain, chinois, marocain et d'un représentant du Bureau international du travail.

Rappelons que le travail décent est un travail respectueux des normes internationales du travail, avec un vrai salaire, un vrai contrat et une protection sociale collective.

Les différents intervenants ont mis en avant, à différentes reprises, la dignité des travailleurs, la liberté et la solidarité.

C'est ainsi que notre camarade de l'AFL-CIO a mis l'accent sur la nécessité de la réforme de la santé aux États-Unis (46 millions d'Américains sont officiellement sans assurance-maladie) et l'attente d'une réforme du droit syndical afin de favoriser la syndicalisation.

Le camarade chinois (en France depuis les évènements de Tienanmen) a fait état des tensions vives en Chine et de la nécessité impérative pour les travailleurs chinois de pouvoir s'organiser librement.

Le camarade responsable des travailleurs marocains en France a rappelé que les périodes de crise attisaient les problèmes relatifs à l'immigration et a souligné que nombre de travailleurs concernés ne pouvaient plus envoyer à leurs familles les fonds nécessaires, ces fonds pouvant représenter jusqu'à 20% du PIB de ces pays.

Quant au représentant du BIT, il a rappelé l'origine et le contenu du travail décent, le rôle de l'OIT et la nécessité de bien faire respecter les normes internationales du travail.

Les 8 et 9 octobre, le Comité confédéral national a débattu de la situation économique et sociale, tant sur le plan national qu'européen et international.

Il a réaffirmé les positions et revendications de la Confédération, tant à court terme qu'à moyen et long terme (cf. La résolution).

Il a également validé l'action du bureau confédéral et de la commission exécutive, y compris par rapport à l'unité d'action, confirmant que l'action commune ne saurait être l'unicité syndicale et qu'elle n'a de sens que s'il s'agit réellement de constituer un rapport de force, ce qui suppose un accord sur les revendications et les modalités d'action.

Dans cet esprit, le CCN a rappelé que, dans le contexte actuel, la préparation d'une journée de grève interprofessionnelle est toujours l'objectif.

Libre, indépendant, déterminé, tel a encore été le Comité confédéral national de la CGT-Force Ouvrière.

Enfin, confirmant le rejet de la position commune sur la représentativité et de la loi du 20 août 2008, le CCN a , tout en appelant au développement et à la syndicalisation, mandaté le bureau confédéral pour continuer à combattre cette loi, y compris par les voies juridiques.

http://www.force-ouvriere.fr/

ADODB.Recordset erreur '800a0e78'

Cette opération n'est pas autorisée si l'objet est fermé.

/page_principal/edito/id_edito.asp, ligne 714